

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 14 avril 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 31 mars 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 72

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-François DODET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Danielle JUBAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Céline RENAUD	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Ludmila MONTEIRO	
	Monsieur Léo LACHAMBRE	

Membres absents :

Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES
	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
	Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Technopole SANTENOV – Forum IA4Care et principe de sollicitation de cofinancements privés

Dans le cadre de la convention de partenariat signée le 21/09/21 (cf annexe 2), Dijon Métropole assure le rôle de Maître d’ouvrage et de portage des missions en lieu et place du Technopole SANTENOV, au titre de ses compétences statutaires. Par délibération du 9 décembre 2021, Dijon Métropole est habilitée à collecter les cofinancements des membres fondateurs, ainsi qu’à solliciter les concours financiers de l’Etat et de la Région.

A ce jour, l’évolution des activités du Technopole Santenov amène Dijon Métropole à pouvoir aussi solliciter des soutiens financiers d’organismes de droit privé ou d’entreprises permettant de parrainer certaines opérations dont elle assure le portage.

Après marque d’intérêt sur une opération du Technopole Santenov, le parrainage se formalise dans le cadre d’une convention entre Dijon Métropole et l’organisme de droit privé ou l’entreprise. En contrepartie d’un soutien financier de ces derniers, Dijon Métropole assure les conditions de visibilité et de promotion de leur soutien à l’opération du Technopole Santenov, en particulier :

- Mentionner le nom du Partenaire, via son logo, au même titre que les autres partenaires publics ou partenaires privés sur les documents de communication de l’opération. (Par ex. : affiche, site web, dossiers de presse, communiqués de presse, newsletters, réseaux sociaux, etc.).
- Fournir un espace stand où le partenaire pourra disposer ses propres moyens de communication (kakemono, brochures, etc.).
- Intervenir dans une ou plusieurs tables rondes.

C.f modèle générique en annexe.

C’est le cas de la 1ère édition du Forum IA4Care, les rencontres de l’Intelligence Artificielle (IA) en Santé de Dijon, une opération inscrite au plan d’actions du Technopole Santenov qui se tiendra les 19 et 20 mai au Campus ESEO-ESTP.

Après avoir été un des territoires pionniers en France à initier une filière IA Santé dynamique, le Forum IA4Care permet d’améliorer dans la durée la visibilité et la notoriété de Dijon Métropole sur ce domaine d’avenir.

Le Forum IA4Care s’adresse à un public d’experts, d’enseignants-chercheurs, professionnels de santé, chefs d’entreprises, de startups, dirigeants et cadres d’établissements et d’institutions de santé, concernés par les enjeux des applications de l’IA en santé.

Mobilisant une trentaine d’intervenants dont des experts nationaux reconnus, le Forum IA4Care permet de faire un état de l’art et débattre des freins et leviers pour développer les applications de l’IA en santé (technologies, éthiques, réglementaires, offres en formations, organisation de l’accès aux données, évolution des pratiques professionnelles, etc.).

Cette opération du Forum IA4Care est financée par Dijon Métropole pour un coût prévisionnel de 25 K€ TTC. Dijon Métropole sollicite auprès d’organismes de droit privé et d’entreprises dont des acteurs industriels de renom (Sanofi, Novartis, Oncodesign, BioSerenity, GCS Grand Est, Crédit Agricole, etc.), tous les concours financiers susceptibles d’être accordés pour soutenir cette opération.

Dijon Métropole en fera de même pour assurer le cofinancement de toute autre opération dans le cadre du dispositif « Technopole Santenov ».

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter toutes les aides financières susceptibles d’être accordées de la part d’organismes de droit privé ou d’entreprises pour cofinancer l’opération

« Forum IA4Care » ainsi que toute autre opération similaire qui s’inscrira dans le cadre du dispositif « Technopole Santenov » ;

- **d’autoriser** Monsieur le Président à signer avec tout organisme de droit privé ou entreprise, des conventions de parrainage selon le modèle annexé au présent rapport ;
- **d’autoriser** Monsieur le Président à apporter à la convention de parrainage des modifications de détails ne remettant pas en cause le modèle économique général.

SCRUTIN POUR : 84

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 13 PROCURATION(S)